

Veille et pédagogie

Le futur Observatoire des pratiques déontologiques bien accueilli aux Assises

Une douzaine d'organisations et personnes (déjà) participeront à la réunion de création



Y. Agnès, P. Bilger, L. Hervouet, D. Epelbaum, G. Amyot.

La présentation (aux Assises Internationales du Journalisme et de l'Information à Poitiers le 10 novembre) du projet d'Observatoire des pratiques déontologiques dans les médias, initié par l'APCP, nous a semblé-t-il été bien accueilli :

simple curiosité, intérêt ou adhésion, et pas de réaction publique d'hostilité. Un encouragement à passer à sa mise en œuvre. Invité de notre atelier, Philippe Bilger (qui vient de quitter sa fonction d'avocat général près la Cour d'appel de Paris) a approuvé « une mesure de bon sens qui purifierait l'atmosphère et améliorerait les pratiques professionnelles ». Christian Gautellier (Information et Citoyenneté) a souligné que « les espaces de dialogue et d'interpellation sont importants » et rappelé qu'il y avait « urgence, tant le fossé se creuse entre les médias et leurs publics »...

Qui sont ceux qui ont déjà donné leur accord pour participer à une première réunion (en janvier 2012) de constitution de cet observatoire, que l'on veut ouvert et accueillant à des organisations de la profession et de la société civile, des entreprises de l'audiovisuel, des écoles de journalisme, des universitaires et chercheurs, etc. ? La Fédération Française des Agences de Presse, le Syndicat National des Radios Libres, la Fédération Nationale de la Presse Spécialisée, le Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale, le Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne, le Syndicat des Journalistes CFTC, l'Alliance Internationale de Journalistes, la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques, Information et Citoyenneté, Europe Créative, trois médiateurs de presse... Certains confirmeront ou non leur participation lors de cette réunion, d'autres auront sans doute rejoint d'ici là l'initiative (merci de nous contacter)... *(lire la suite page 4)*

Agenda

Assemblée générale de l'APCP

Jeudi 15 décembre à 18 h
FPH : 38, rue Saint-Sabin
75011 Paris

L'Association de Préfiguration d'un Conseil de Presse en France réunit son assemblée générale annuelle le 15 décembre. Ceux et celles qui souhaitent participer à nos réflexions et à notre action en faveur de la déontologie des médias et de la qualité de l'information y seront les bienvenus.

Outre le bilan de l'année 2011, celui de l'atelier *Pour une veille déontologique* des Assises, le rapport (hélas trop bref) sur l'état de nos finances, l'élection du conseil d'administration, cette réunion donnera lieu à des échanges, principalement sur :

- la création de l'observatoire en 2012 (voir ci-contre)
- l'interpellation des principaux candidats à l'élection présidentielle concernant nos sujets de préoccupation (six représentants de candidat avaient été questionnés en 2007 : PCF, Verts, PS, Modem, UMP, FN).

Plus d'infos sur l'association : <http://apcp.unblog.fr>

Actualité



Jérôme Bouvier aux Assises 2011

Bon quinquennat, Monsieur le président !

Quels sont les principaux critères d'organisation d'une profession ? La formation pour y accéder ; les « règles de l'art » qui définissent son exercice ; une association professionnelle rassemblant ses membres ; un dispositif déontologique ; des syndicats de salariés ; une convention collective ; un centre technique et de prospective ; un ou des espaces de débat...

De quoi la profession de journaliste, peut-être la moins organisée de ce pays, dispose-t-elle ? D'un statut spécial (la loi du 29 mars 1935) indiquant que la société prend en compte son rôle dans le fonctionnement de la démocratie, assorti d'une commission paritaire attribuant la « carte de presse » aux journalistes professionnels, même si cette carte n'est en rien obligatoire pour exercer le métier... D'une Convention Collective Nationale de Travail des Journalistes, la première signée en 1937.

Pas de formation obligatoire (les efforts de la nouvelle Conférence Nationale des Métiers du Journalisme en faveur d'un « passeport » n'ont pas soulevé l'adhésion, pourtant espérée, des partenaires sociaux). *(lire la suite page 3)*

Profession

Malaise chez les journalistes

Trois études présentées à Poitiers pointent l'inquiétude croissante des professionnels de l'information

Un atelier des Assises a été consacré à la présentation de plusieurs enquêtes portant sur la profession de journaliste. « *C'est déprimant* », voilà la phrase qui s'est répétée parmi les participants tout au long de ces présentations...

Le baromètre CSA/ Les Assises du journalisme revient sur le moral des journalistes. Les résultats sont présentés au regard de ceux de la première édition (2007). Les réponses des 500 journalistes sont globalement moins favorables qu'il y a cinq ans :

	Sont heureux de leur activité de journaliste	Sont satisfaits des conditions d'exercice de leur métier	Considèrent que les journalistes font bien leur travail
2011	85 %	47 %	49 %
2007	92 %	70 %	68 %

En déclinant les réponses, le sondage révèle des clivages selon le type de presse (la presse quotidienne nationale est la plus critique, les journalistes d'agence étant les plus positifs) et la position hiérarchique (les journalistes « établis » sont moins critiques). La comparaison avec d'autres professions montre que la profession de journaliste souffre plus que la moyenne d'une baisse de moral.

<http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2011/opi20111810-barometre-du-moral-des-journalistes.pdf>

Une deuxième étude (réalisée par Technologia, en partenariat avec le Syndicat National des Journalistes) interroge le lien entre les conditions de travail des journalistes, la production de l'information et la qualité du débat démocratique. Les résultats (1070 questionnaires) dessinent un portrait du journaliste en travailleur bousculé, fatigué et inquiet.

Bousculé	Fatigué	Inquiet
68 % travaillent plus vite	89 % sont stressés ou fatigués	43 % ressentent une menace sur leur emploi

Les journalistes pointent trois ruptures : une évolution de la consommation de l'information, le bouleversement du modèle économique, la révolution numérique qui transforme de l'intérieur le métier de journaliste.

http://www.snj.fr/IMG/pdf/technologia_etude_journalisme_2011.pdf

La troisième étude, présentée par Cégolène Frisque (laboratoire de recherche CRAPE, Rennes), complète ces résultats en interrogeant de manière plus précise le niveau de précarisation de la profession (source CCIJP et une quarantaine d'entretiens).

Pigistes titulaires de la carte	Dont nouveaux entrants
19 %	57 %

Les statuts des personnes écrivant pour un journal se diversifient : au journaliste (régulier ou pigiste mais titulaire de la carte), viennent s'ajouter les correspondants locaux de presse, les stagiaires, les auto-entrepreneurs... Une nouveauté : les étudiants en contrat de professionnalisation ; plusieurs témoignages inquiètent les professionnels sur l'utilisation abusive de ces jeunes, qui ne sont guère encadrés et à qui on demande de produire un travail de journaliste confirmé... ■ Camille DUPUY

Pratiques



Déontologie et démarches éthiques

L'enquête CSA / Les Assises recense un certain nombre de propositions faites par les journalistes pour améliorer leurs pratiques professionnelles en matière d'éthique et de déontologie. Arrivent en tête : adopter une charte dans toutes les rédactions (35 % contre 32 % en 2007), action collective (32 % contre 35 %), reconnaître le droit des rédactions (29 % contre 26 %). La création d'une instance de régulation de type conseil de presse passe de la 6^{ème} place en 2007 à la 4^{ème} en 2011, et enregistre la plus forte progression d'opinions favorables : 27 % contre 16 % cinq ans auparavant.

Par ailleurs, l'Alliance Internationale de Journalistes a mené un travail de comparaison des outils « éthiques » mis en place dans un certain nombre de rédactions pour contribuer à l'instauration de « bonnes pratiques ». Les enquêteurs ont posé 33 questions couvrant 9 thèmes : respect des textes normatifs, organisation déontologique interne, éthique professionnelle...

Vingt-cinq journaux et huit chaînes de télévision, dans sept pays différents (Belgique, Brésil, Espagne, France, Inde, Royaume-Uni, Suisse), y ont répondu. Il en sort un « Panorama » des démarches éthiques de presse. L'ambition de ce travail est de valoriser tout particulièrement les critères éthiques et déontologiques, vers une démarche de « responsabilité éthique des entreprises de presse ». ■ C.D.

Les résultats sont répertoriés dans un « tableau de synthèse » à retrouver sur : <http://panorama.alliance-journalistes.net/bdf/fr/syntheses-tableau.html>.

Conflits d'intérêts

Eviter la suspicion du public Crédibilité et transparence ont été au centre des échanges



De gauche à droite : Jon Henley (*The Guardian*), Dominique Pradalié (France 2, SNJ), Nadine Toussaint-Desmoulin (Paris II), Gille Van Kote (*Le Monde*).

Le maître-mot est prononcé et martelé par Jon Henley, grand reporter au *Guardian*. En matière de conflits d'intérêts, la question que le journaliste doit se poser est : « *Le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur peuvent-ils avoir un doute, une suspicion ? Notre profession est menacée et la différence se fera sur l'honnêteté, la fiabilité, la transparence* ». Et pour la transparence, les journalistes du quotidien britannique donnent l'exemple : ils doivent déclarer leurs intérêts (« *financiers ou autres* ») sur le site du journal, donc accessibles au public. Il ne faut cependant pas se cacher que nombre de conflits d'intérêts¹ procèdent de l'organisation de l'appareil d'information. Les entreprises de presse n'ont pas les moyens de se passer des fonds privés (investissement en capital par des industriels, apports de la publicité) ni des aides de l'État. Cela les rend vulnérables. Des solutions existent et Dominique Pradalié plaide au nom du Syndicat National des Journalistes pour que, par exemple, des critères déontologiques soient inclus dans l'attribution des aides publiques.

Dans les pratiques individuelles, les exemples de doubles casquettes, relations compromettantes ou confusion entre information et « communication » ne manquent pas ; sur Internet, on sait que beaucoup de frontières sont floues... Alors comment faire pour que l'interrogation primaire du journaliste par rapport à son public devienne un réflexe naturel ? Travailler sur : la sensibilisation des journalistes, la pratique rigoureuse des règles du métier, la possibilité de déport (refus de traiter d'un sujet dans lequel on est impliqué), le renforcement des chartes éditoriales, la prise en compte des conflits par les médiateurs de presse et par une instance de co-régulation de l'information. « *La carte de presse n'est délivrée que sur critères économiques, rappelle Gilles Van Kote du Monde. Il faudrait que quelqu'un trace la ligne jaune* ». ■ Bertrand VERFAILLIE

(1) L'Alliance Internationale de Journalistes vient de publier un livret sur les conflits d'intérêts dans l'information : *Le tien du mien*, dans la collection « Journalisme responsable ». Accessible sur www.alliance-journalistes.net.

Actualité

... (suite de la page 1) **Bon quinquennat, M. le Président !**

Pas de règles de l'art codifiées, pas de dispositif déontologique. Pas de centre technique et de prospective. Pas d'association nationale capable de représenter la profession dans son ensemble, comme c'est le cas dans de nombreux pays. Des syndicats de journalistes multiples et divisés sur bien des sujets...

Mais, depuis cinq ans, elle a un lieu de discussion ouvert pour tout ce qui la concerne, un lieu de propositions et d'échanges, un lieu d'expertise, un lieu où elle peut être confrontée à son premier employeur : le public. Cette innovation n'est pas venue d'une réflexion et d'une action collectives, mais d'un homme. Qu'on pourrait qualifier, comme d'autres, de militant de l'information et de militant de l'intérêt public, de la démocratie.

Merci donc à Jérôme Bouvier, médiateur de Radio France et président de « Journalisme et citoyenneté », d'avoir réussi déjà, malgré des difficultés de tous ordres, à faire vivre et s'embellir un quinquennat de ces Assises du journalisme vivifiantes (Lille, Strasbourg, Poitiers...). Au bénéfice de tous ceux pour qui le métier d'informer est d'abord une passion et un service de qualité dû au public.

Et bon quinquennat 2012-2016, Monsieur le président ! ■ Y.A.

Publics

Le journaliste et le restaurateur

« Journalistes et publics : éduquer l'un et l'autre », il était naturel que le CLEMI et « Information et citoyenneté », voués à l'éducation, nous proposent ce thème de débat. Dans le monde réel, le dialogue est en régression. Le public, tel qu'il est exprimé dans les sondages, se méfie radicalement de médias supposés bâcler le travail et dévorer avec délices le sensationnalisme et le scandale. Les journalistes répondent aux critiques avec un « esprit de système » (Jean-Marie Charon), expliquant les erreurs par les conditions de production de l'information.

On a pu mesurer la profondeur du fossé dans ce débat et d'autres tables rondes de ces Assises. Quand une intervenante du CLEMI réclama des explications sur la façon dont l'information est produite, « *c'est très difficile*, lui fut-il répondu, *d'ailleurs les restaurateurs ne laissent pas leurs clients visiter les cuisines* ». Daniel Cornu, médiateur suisse, décrit une tendance de son groupe de presse à réduire son exposition en le faisant glisser vers l'Internet. En France, il y eut une quinzaine de médiateurs, il ne sont plus que dix. Celui de France 2 avait une émission en direct où il donnait la parole aux téléspectateurs, il n'est plus à l'antenne. Or le propre du médiateur, c'est précisément d'introduire le public dans la vie du média. Dans un autre débat (sur les conflits d'intérêts), le journaliste britannique Jon Henley (*The Guardian*) s'échina à expliquer et ressasser que l'important n'est pas ce qu'en disent les journalistes, quelle que soit la pertinence de leurs justifications, mais ce qu'en pense le public.

Etrange contradiction : on adore l'audience mais on se garde de ce que pensent et disent les publics. La plupart des journalistes ignorent les vertus de l'écoute et c'est dommage pour eux-mêmes : quand on a pratiqué la médiation, on sait que le contact change la nature de la relation, l'agressivité et le ressentiment peuvent se muer en courtoisie et parfois en gratitude. Dès qu'elle existe, la relation gomme le préjugé de mépris et d'arrogance d'un journaliste supposé sourd à la critique.

Les journalistes rechigneraient-ils au « débriefing permanent » que réclament les publics ?

■ Didier EPELBAUM

Questionnements

« Jamais l'exigence éthique n'a été aussi forte »

L'actualité au prisme de l'éthique » a largement évoqué l'affaire DSK

Un débat public sans débat, cela se voit et s'entend parfois. Ce fut le cas de celui consacré à « L'actualité au prisme de l'éthique », tant les avis ont convergé pour illustrer la remarque introductive de Jacques Camus, éditorialiste de *La République du Centre* : « Il n'y a jamais eu autant de problèmes déontologiques (...) Jamais l'exigence éthique n'a été aussi forte ». L'arrestation de Dominique Strauss-Kahn au mois de mai et ses suites en ont donné l'exemple : les rédactions n'ont cessé de s'interroger et d'être sur le fil du rasoir.

« On a pas fait de dérapage majeur, pas de délire interprétatif », grâce « à un surcroît d'attention », estime Nicolas Demorand, directeur de la publication et de la rédaction de *Libération*. Fallait-il lancer, à l'occasion d'une poursuite contre un homme, un débat sur les rapports hommes/femmes ? « On a peut-être poussé un cran trop loin », admet Nicolas Demorand. Sur le rapport justice/médias, « on s'est dit, encore une fois, qu'une mise en cause valait trop vite pour accusation ». Mais quels contre-feux allumer « quand justice et médias s'emballent » ?

A l'AFP aussi, on s'est posé « beaucoup de questions », raconte Juliette Hollier-Larousse, directrice adjointe de l'information. « Beaucoup d'informations étaient à New York, nous ne voulions pas être seulement des porte-voix ». Diffuser la photo de DSK les bras menottés dans le dos alors que la loi française l'interdit ? « Nous ne pouvions pas ne pas la donner ! En revanche, nous n'avons pas passé celle qui le montrait en prison. Nous n'y étions pas, la source n'était pas fiable ».



Y. Agnès, J. Hollier-Larousse, J.-M. Dupont, J. Camus.

Pour Pierre Haski, directeur de Rue89, l'affaire a été l'occasion d'un regret : celui de ne pas avoir, dans le passé, révélé une liaison entre Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères et la fille du ministre de la défense syrien. Où placer le curseur entre vie privée et vie publique ? « J'ai évolué », reconnaît Pierre Haski. « Qu'est-ce que le public a le droit de savoir sur les gens

qui prétendent nous gouverner ? Si nous n'allons pas plus loin, nous risquons d'aller de crise en crise ». ■ Eric ROHDE

Veille et pédagogie

... (suite de la page 1) Futur Observatoire

Les objectifs et les modalités de fonctionnement seront alors précisés en commun. L'APCP a proposé notamment aux Assises un statut associatif, la possibilité d'avoir un permanent (au moins à temps partiel), un examen approfondi et collectif (investigation à l'appui) des cas de pratiques déontologiques qui seraient soumis par des participants du dispositif ou qui auraient émergé dans les médias. Avec un rapport annuel d'observations et d'analyses.

La distribution d'un premier (et modeste) travail effectué par l'APCP – un « Répertoire déontologique » de 27 cas – a suscité les plus nombreuses prises de parole. Didier Epelbaum en avait résumé 13 cas concernant 2010 et 2011 en quatre thèmes principaux : honnêteté de l'information (exactitude, plagiat, bidonnage, etc.) ; conflits d'intérêts (connivence, intérêts économiques croisés, etc.) ; justice et équité (présomption d'innocence, suivi de l'information, propos discriminatoires, etc.) ; manque d'attention, de respect du public, voire arrogance (refus du droit de réponse, absence de rectification ou d'excuses...).

La discussion a porté en particulier sur le rôle de la « chaîne de fabrication » dans les dérives déontologiques – et pas seulement celui du journaliste –, la nécessité de distinguer déontologie et droit du travail, l'intervention de l'observatoire dans les affaires judiciaires en cours, les relations des professionnels avec la publicité...

Invité surprise de l'atelier, Guy Amyot, journaliste et secrétaire général du Conseil de Presse du Québec, a affirmé que le concept « d'intérêt public » de l'information était au cœur de nombreuses questions. Il nous a aussi conviés, dans notre démarche de « veille déontologique », « à dépasser les cas et à s'interroger sur les causes systémiques ». ■ Yves AGNÈS, Dominique BURG, Loïc HERVOUET

Bibliothèque

Les lauréats 2011 du Prix des Assises

Le Prix des Assises récompense tous les ans les trois publications (deux livres et un reportage/article de presse) qui ont le mieux interrogé le journalisme et sa pratique. Le jury 2011 était présidé par Pierre Haski (Rue89). Les lauréats :

Eric Scherer (Directeur de la prospective et de la stratégie numérique à France TV) pour son livre *A-t-on encore besoin des journalistes ?* (PUF), dans la catégorie « Journaliste », **Dominique Cardon** (sociologue chercheur, CENS/EHESS) pour son livre *La démocratie Internet. Promesses et limites* (Seuil-République des Idées), dans la catégorie « Chercheur », **Marie Cailletet** pour son article « Sortir la banlieue de la rubrique Faits divers », paru dans *Télérama* n° 3194, avril 2011.

Agenda

23^e Semaine de la presse et des médias dans l'école

19 au 24 mars 2012

La prochaine édition de la traditionnelle « semaine de la presse à l'école » aura lieu du 19 au 24 mars 2012. Organisée par le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information), organisme de l'Education nationale, elle mobilise de nombreux journalistes et entreprises de presse.

Le thème proposé cette année est **Des images pour s'informer**. « Qu'elles soient fixes ou animées, commente le CLEMI, à la télévision, sur les sites, dans la presse ou à la radio – car là aussi les mots font images – les images construisent l'actualité. Il s'agit d'interroger leur place, examiner leurs sources, déterminer leur genre. La Semaine est, pour les élèves, l'occasion, dans les médias scolaires, de s'attacher à façonner les leurs, inédites, originales, éclairantes, révélatrices du rapport qu'ils construisent avec le monde qui les entoure ».

L'inscription des médias se fait jusqu'au 16 décembre sur le site du CLEMI, où l'on trouve aussi toutes les informations sur cette opération.

www.cleml.org

Renseignements : 01 53 68 71 00

Adel : semaine.presse@cleml.org



Internet

Bonheurs et risques des réseaux sociaux

Facebook et Twitter ont la cote chez les journalistes

Cela a commencé avec l'Iran, puis avec des procès à grand spectacle (Clearstream, DSK) et les révolutions arabes. Les réseaux sociaux (lire Facebook et Twitter) ont déferlé sur la sphère médiatique... Quelles en sont les utilisations principales ? Source d'information d'abord : alerte (surtout), témoignages, apport de textes, sons et images. Et aussi instrument de diffusion et plus encore de promotion individuelle (le très populaire *personal branding*) ou collective. Attention ! L'usage est « *chronophage* », avertit Philippe Chaffanjon, directeur de France Info, qui s'en inquiète pour ses journalistes. Canal + a d'ailleurs interdit Twitter aux siens... Pierre Haski, patron de Rue89, avoue y passer 2 heures par jour, et suit grâce à des outils de sélection quelque 1500 comptes, « *au détriment de mon temps de sommeil* », précise-t-il.

Ces divers usages ont généré quelques règles, explicitées au sein des rédactions, voire codifiées (l'AFP vient d'établir un « guide », appelé à évoluer). La première est le tri et la vérification. « *C'est vrai qu'on trouve tout et n'importe quoi* » (Geoffrey La Rocca, RMC). Et une bonne maîtrise de ces beaux jouets (« *On se marre bien aussi sur Twitter* », s'enthousiasme Eric Mettout de *L'Express*) par la hiérarchie rédactionnelle devient nécessaire. La deuxième règle concerne le respect des personnes : à partir de combien d'utilisateurs la vie privée devient publique ? « *En France, une centaine* », répond dans la salle une enseignante spécialiste de droit.

A la tribune, on est divisé sur la nécessité de code déontologique spécifique, certains affirmant, comme Julien Pain (France 24), qu'il faut « *laisser une marge de manœuvre* » et « *faire confiance à la responsabilité personnelle* ». Guy Amyot, secrétaire général du Conseil de Presse du Québec, indique que celui-ci a tranché : les principes de l'éthique professionnelle sont les mêmes pour tous. ■ Y.A.

Immédiateté

Fascination du « live »

Le « live » sur Internet est le récit minute par minute d'un événement en cours, en texte, photo, vidéo, lien. Plusieurs médias présents à Poitiers ont expliqué le mettre en place quand une information évolue très vite, ce qui évite de mettre à jour un papier en permanence ; les sources doivent être assez nombreuses et variées et la rédaction disposer d'un fond de papiers et de documents car, précise Jean-Christophe Solon (*La Nouvelle République*) « *le live va d'une succession chronologique de faits à une série de renvois vers des archives, des mises en perspective, des vérifications de faits ; il y a une vraie valeur ajoutée* ».

Il y a donc un travail d'agrégation d'informations recueillies par des confrères ou fournies par les internautes. Pour ces derniers, tous ont affirmé vérifier les informations avant de les mettre en ligne.

L'impact sur la fréquentation des sites semble réelle : Bérénice Dubuc (20mn.fr) parle d'une hausse de fréquentation « *jusqu'à 30 % sur les gros sujets* », *La Nouvelle République* a enregistré jusqu'à 50 000 visites de son *live* consacré au procès Courjeault (un papier très lu sur son site n'a que quelques milliers de visites).

Les risques liés à l'urgence seraient contenus : « *Dans le doute on ne publie pas* » (Karine Broyer, France 24) ou « *Il y a des choses qu'on ne peut pas publier en direct* » (Jonathan Parienté, *Le Monde*). Les optimistes affirment qu'il n'y a pas une erreur publiée dans un *live* qui n'est pas repérée par un internaute et rectifiée.

Sur le danger de vacuité et de répétition *ad nauseam* des *breaking news* télé et radio, les animateurs de ces « live » font valoir qu'eux ne sont pas tenus de tenir l'antenne, et peuvent laisser inerte le « live » quand ils n'ont rien à dire. ■ Pierre GANZ

Contacts

Yves Agnès, président, yves.agnes@noos.fr, 06 98 81 84 35

Manola Gardez, secrétaire, manolag@gmail.com, 06 82 35 14 03

Georges Potriquet, trésorier, georgespotriquet@gmail.com, 06 82 11 30 26

Instantanés



« A quoi sert un journaliste ? » Pierre Haski, président cette année du Jury du Prix des Assises, entouré de Hervé Brusini (à gauche) et d'Eric Scherer, lauréat 2011 pour *A-t-on encore besoin des journalistes ?* (PuF).



Des experts pensifs... Jean-Marie Charon, sociologue CNRS (à gauche) et Daniel Cornu, médiateur des publications du groupe suisse Edipresse (atelier « Journalistes et publics : éduquer l'un et l'autre »).



Philippe Chaffanjon, directeur de France Info (atelier « Quelles règles d'usage pour les médias sociaux ? »).



Transparence : François Bayrou face à Nicolas Demorand, directeur de *Libération*.



Transparence : Jérôme Bouvier accueille Jean-Luc Mélançon.